COURRIER

ERRETERS.

#### Prix de l'abonnement:

Pour un mois.	0					Dit	1.0	1	50
Pour trois mois.	W	10	1121	1	5.1			4	n
Pour six mois									D
Pour un an					-			16	33

#### AVIS.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé FRANCO à M. L. Chambelland, rédacteur en chef, au bureau du journal.

### RÉGENCE, RÉPUBLIQUE, LÉGIMITÉ.

Ces trois principes peuvent s'exprimer par trois le duc de Bordeaux c'est votre roi!» autres termes : chimère! probabilité! mystère!

On peut encore varier la légende et dire : impopularité! engouement! minorité!

le bonheur du pays, ni sur les inébranlables fondements des fripons qui s'associèrent à ces usurpateurs, pour de la nécessité, s'effraie que l'on mette son origine et sa confirmer la honte et la ruine de la France. légalité en discussion; il s'oppose de toute sa force, par les lois, par les baïonnettes et par la corruption, à tout du pied toute cette race accablée des malédictions de et de toutes les idées que la presse met en mouvement, une régence, bon Dieu! ce sont les questions de principes qui l'inquiètent et le blessent davantage.

ne couve ni projets d'usurpation ou de violence, ni accueilli aujourd'hui. arrière-complot de tyrannie ou d'oppression.

gées et abordables, et l'écrivain qui ne viole pas ouver- didature de leur fantôme, est précisément ce qui fait tement les lois de la pudeur et du respect public, ne sa condamnation et celle de tout le règne qui vient de doit redouter ni persécutions ni entraves.

changer la face de la France, j'aurais dû dire de l'Europe, n'eussions-nous gagné que le seul bienfait de la droit d'hérédité du royal mineur de cette époque, liberté de la presse (et nous en jouissons, dieu merci, sans mesure!) pour ce bienfait immense, source de tous les autres, nous devrions déjà bénir la Providence et honorer les braves citoyens qui ont payé du tribut de leur sang cet inappréciable affranchissement.

question d'origine de la dynastie du 7 ou 9 août 1830. Nos seigneurs Thiers et Persil avaient vivement tranché cette matière à chicane dans le code où éclatent au grand jour leurs libéraux sentiments, et ces septembriseurs de nouvelle espèce, n'étaient guère plus débonnaires à l'endroit de la partie intellectuelle de l'homme, que leurs devanciers n'étaient compatissants et scrupuleux à l'égard de la partie matérielle et animale.

Il y a vingt-neuf jours que MM. Thiers, Persil et Ce ne sont plus que des souvenirs, et depuis vingt-neuf jours précisément nous pouvons en France dire, imprimer et chanter tout ce que nous voulons, sans que pas un seul membre du gouvernement se juge offensé et réclame ni amende, ni emprisonnement en réparation de sa susceptibilité outragée.

Et pourtant quelques mécontents rêvent la régence! Nous ne dirons pas à ces visionnaires qu'ils sont de mauvais citoyens; il suffit de leur démontrer qu'en songeant à produire la régence, ils se sont lancés à la recherche de la pierre philosophale ou embarqués pour une excursion dans le globe lunaire.

D'abord, et c'est tout dire en un mot, personne en France ne veut d'une régence; sur ce point la réprobation est universelle.

la régence nous est odieuse, nous n'en voulons pas.

Les gens qui s'avisent de faire usage de la logique, exposent leurs arguments de la manière suivante.

Lorsqu'en 1830, Charles X eut abdiqué en faveur de son petit-fils, Louis-Philippe, nommé par l'ex-roi lieutenant-général du royaume, d'abord incertain et tiraillé en sens contraire par les sollicitations de la peur et de l'ambition, accepta la régence et reconnut Henri V pour son roi, témoin son exclamation aux commissaires dirigés par lui sur Rambouillet : « Mais

Philippe mit la main avide sur la couronne, déclarant Un gouvernement usurpateur, un pouvoir qui ne un gouvernement impossible; et la Révolution de juils'appuie ni sur la volonté nationale, ni sur la gloire et let fut escamotée au profit de la dynastie d'Orléans et

Et aujourd'hui que l'indignation unanime a chassé ce qui peut éveiller le souvenir de son enfantement; tant de familles, on oserait nous proposer une régence!

dangereux en 1830 serait-il praticable en 1848? Si le butions du ministre des travaux publics; Tout au contraire, le champ reste libre à toutes les duc de Bordeaux n'a pas convenu en 1830, je ne sais théories, à toutes les opinions, à tous les vœux, à toutes pourquoi le comte de Paris, qui se présente au même les manières de produire sa pensée sous un pouvoir qui titre et dans de pareilles circonstances, pourrait être

Je dirai plus, c'est que le seul titre sur lequel les Avec lui, toutes les issues de la publicité sont déga- partisans de la régence appuient actuellement la canfinir d'une façon si brusque et si burlesque. Car si l'ex-N'eussions-nous gagné à la révolution qui vient de comte de Paris prétend remplacer son aïeul en vertu du droit de succession inscrit dans la charte de 1830, le n'était-il pas également stipulé dans la charte de 1814, dont la seconde n'est qu'une édition réformée ou plutôt déformée?

Ou bien Louis-Philippe se déclare lui-même un insigne usurpateur, et dès lors qu'a-t-il à prétendre Sous le régime de la meilleure des Républiques (Dieu pour sa descendance; ou bien, si la charte de 1814 veuille que non!), malheur au publiciste qui se serait n'avait aucune valeur en 1830, à quel propos et sous hasardé à toucher du bec de sa plus fine plume à la quel prétexte la charte de 1830 aurait-elle force de loi, après les événements de février et sous les faisceaux de la République?

C'est une cruelle chose que la logique, un instrument très peu complaisant, très peu disciplinable; elle ne rompt ni ne plie jamais, et elle blesse sans pitié les mains imprudentes qui la veulent torturer.

Si j'étais peintre, je représenterais la régence noyée, la tête en bas, par la logique; la République portée par la France en triomphe, et la légitimité emportée dans

L. CHAMBELLAND.

## Actes officiels.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'augmentation des travaux nécessités par l'accroissement de l'effectif des gardes nationaux exige le changement du local où est placé l'étatmajor,

Décrète:

Le siége de l'état-major de la garde nationale de Paris et de la banlieue sera transféré aux Tuileries, dans cœur.

Ceux qui sentent mais qui ne raisonnent point, disent, les appartements du pavillon Marsan, jusqu'au guichet de l'Échelle.

> Le maire de Paris est chargé de l'exécution du présent décret.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir au paiement des travaux de construction d'une salle provisoire destinée à la prochaine Assemblée nationale,

Décrète:

Art. unique. Il est ouvert au ministre des travaux pu-La position s'étant plus nettement dessinée, Louis-blics, sur les fonds de l'exercice de 1848, un crédit extraordinaire de deux cent cinquante mille francs, que la Régence était le pire des gouvernements, ou plutôt pour la construction d'une salle provisoire destinée à l'Assemblée nationale.

Le Gouvernement provisoire,

Considérant qu'il importe de pourvoir au payement des travaux les plus urgents de conservation et d'entretien des hâtiments faisant partie de la dotation de l'ancienne Liste civile, lesquels font retour au domaine Mais comment et pourquoi ce qui était impossible et de la République et rentreront à l'avenir dans les attri-

Décrète:

Art. 1er. Il est ouvert, au ministre dee travaux publics, sur les fonds de l'exercice 1848, un crédit de 500,000 fr., pour la conservation et l'entretien des édifices ci-après:

Palais du Louvre et sa galerie.

Palais des Tuileries et son jardin. Palais national.

Écuries du Carrousel.

Ecuries du Faubourg-du-Roule et de la rue Monaigne.

Palais de l'Elysée.

Hôtel et magasins du mobilier de la Liste civile. Monument religieux de la rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Manufacture des Gobelins.

Palais de Versailles et de Trianon, leurs parcs et jar-

Eaux de Versailles et machine de Marly.

Palais de Saint-Cloud et son parc.

Palais de Meudon.

Palais de Fontainebleau.

Palais de Compiègne.

Palais de Pau.

Manufacture de porcelaines de Sèvres. Manufacture de tapisseries de Beauvais.

- On lit dans le Moniteur

« Les explications données par lord Normanby sur la réception faite à Londres aux membres de la famille déchue du trône n'ont point été données, comme on l'a dit, dans une dépêche de lord Palmerston, mais dans une conversation entre lord Normanby et M. le ministre des affaires étrangères de la République ; lord Normanby s'est servi dans cet entretien des termes textuels dont le ministre anglais s'était servi dans la chambre des communes. »

# Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

NOUVELLES DE BERLIN. - AMNISTIE.

La Gazette universelle de Prusse publie les ordonnances suivantes:

« Hier déjà j'ai déclaré que j'avais oublié et pardonné dans mon

dans cet oubli, et parce que je ne veux pas que de douloureux re- faite dans la commune de Montfort-l'Amaury. tours vers le passé troublent l'aurore du nouvel et grand avenir qui se lève pour notre patrie, j'annonce par les présentes :

nés pour crimes et délits politiques ou pour crimes et délits de et d'un joujou d'enfant en même métal :

« Mon ministre de la justice, Unden, est chargé de l'exécntion de la présente amnistie.

« Berlin , 20 mars.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Le soir toute la ville a été illuminée.

Les étudiants ont été également armés. Dans toutes les rues sont déposés des troncs pour recevoir les offrandes en faveur des victimes des 16, 17, 18 et 19 mars.

- « S. M. le roi ayant, conformément aux désirs manifestés par les habitants de Berlin, agréé l'armement des citoyens, les mesures suivantes ont été prises provisoirement par les soussignés délégués à cet effet.
  - « 1º Il sera organisé une garde civique;
- « 2º Tous les citoyens sont appelés à y prendre part;
- « 3º Les frais de l'armement sont à la charge de l'État;
- « 4º La corporation des arquebusiers est immédiatement convoquée; un certain nombre de citoyens sera également armé sur-lechamp.

« Berlin, le 19 mars. »

Tous les Polonais condamnés à la suite du dernier procès ont été mis immédiatement en liberté.

Ils se sont rendus au château. C'était un cortége triomphal. Les chevaux de la voiture dans laquelle se trouvait leur chef, Mieroslawski, ont été dételés. Mieroslawski, debout, agitait la bannière décis, lorsqu'ayant avisé un officier supérieur en retraite qui diriallemande, rouge et noire.

Le roi a paru au balcon et a salué les Polonais.

Grâce au télégraphe, l'ordre de mettre en liberté les détenus politiques, et d'organiser la garde civique est déjà arrivé dans toutes les villes de la Prusse. Il a été immédiatement exécuté.

GRAND DUCHÉ DE BADE. Nous apprenons qu'un corps de Badois est allé acheter un grand nombre de fusils en Suisse.

#### HARAS.

### REMONTE DE LA CAVALERIE.

Les peuples du nord ne nous font point la guerre; mais leur mauvais vouloir éclate en toutes choses. L'impôt qui vient d'être mis sur les chevaux à leur sortie des états de l'Allemagne, et qui équivaut à une prohibition, est une mesure fort grave et qui compromet d'une manière sérieuse l'avenir de notre cavalerie.

C'est d'outre-Rhin que provenaient presque tous les chevaux employés à la remonte de nos régiments. La France n'est pas en mesure de fournir, même à haut prix, le quart des chevaux nécessaires aux besoins de l'armée. L'Irlande seule pourrait venir à notre aide, si l'agitation du pays et la jalousie de l'Angleterre n'y mettaient pas obstacle; et cette ressource serait encore loin d'être suf-

haras, se dilapident en pure perte et sans la plus légère améliora- perquisition d'abord dans le logement occupé à la Sorbonne par tion dans l'état de la race chevaline.

de notre cavalerie.

### Nouvelles diverses.

- Hier, un brave citoyen nommé Bernard, tailleur à Montrouge, rue de Châtillon, 4, est venu offrir au Gouvernement provisoire le fusil du comte de Paris, qui avait été trouvé à Paris. Le travail en est très délicat et de fort bon goût. Le fusil est en argent massif. On en avait offert 2,000 fr. au citoyen Bernard ; il a préféré le déposer à l'Hôtel-de-Ville comme un souvenir de la victoire du peuple. Le Gouvernement provisoire a vu avec un vif plaisir cet acte de probité et de désintéressement.

- La réunion des élèves Orphéonistes de la ville de Paris, qui doit avoir lieu le dimanche, 26 mars courant, au Cirque olympique des Champs-Élysées, au profit des blessés de février, des ouvrières sans travail, des jeunes garçons apprentis, et des jeunes filles abandonnées, commencera à 2 heures précises.

Les portes d'entrée seront ouvertes à une heure.

MM. les membres du Gouvernement provisoire assisteront à cette réunion patriotique et scolaire.

- Un commis à cheval des contributions indirectes de Vierzon-Ville, qui désire garder l'anonyme, envoie au Gouvernement un mandat fin mai prochain, de 147 fr. 45 c., montant du douzième de ses appointements, afin de venir en aide à la République, dans génieur, ont été renvoyés des fins de la plainte; quant a Comby, la crise financière actuelle.

- Les citoyens Dacheux, sergent-major de la garde nationale, et Lamarre, greffier de paix, ont déposé, entre les mains du Gouver-

Pierre-Popincourt, 4, adresse au Gouvernement provisoire la lettre de reporter dans leurs mairies respectives. « Amnistie complète à tous ceux qui ont été accusés ou condam- suivante, qui est accompagnée de deux boîtes de montre en argent

> « Citoyens , l'heure de la liberté étant sonnée, je n'ai plus besoin de montre; et depuis qu'il est permis de chanter librement les Girondins, la Marseillaise et le Chant du Départ, mes enfants n'ont plus besoin de joujoux.

« Persuadé, citoyens, que la République ne refusera point l'obole du pauvre, je viens déposer gratuitement sur l'autel de la Patrie ces faibles valeurs qui n'ont de prix à mes yeux que par l'usage que alarmistes. Dès la soirée du 19, la garde civique improvisée s'est rendue au j'en fais, je désire donc bien sincèrement que chaque membre de château, escortée d'une multitude immense. On a crié: Vive le roi! la société s'empresse d'imiter, selon l'étendue de ses moyens, cet exemple, donné par un ami sincère de vos institutions républicaines; car je sais pleinement convaincu qu'un Gouvernement qui prend (9 millions de francs). pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité, est le seul qui puisse faire le bonheur de la France et plus tard du monde entier. »

- Les Francs-Maçons de la loge des émules d'Hiram ont déposé, entre les mains du Gouvernement provisoire, une somme de 200 fr., à titre de don patriotique.

- Les ouvriers de la maison Bonhour ont apporté 100 fr., produit d'une collecte faite entre eux, pour subvenir aux besoins de la

- Les ouvriers en papier peint de la fabrique du citoyen Deli- tion, court, offrent, à titre de don patriotique, une somme de 468 fr. 75 cent.

- A tout moment quelque trait qui honore le peuple, dont l'héroïsme est encore agrandi par son désintéressement après la victoire, parvient à notre connaissance. Nous ue laisserons point passer celui-ci sous silence, il fait trop d'honneur à un brave général et il a eu trop d'importance sur l'issue des événements.

Le 24, M. le général Bedeau, voyant l'attitude du peuple, était ingeait une colonne de citoyens marchant en bon ordre, il le congénéral, lui dit l'officier, je réponds des braves citoyens qui me sui-

réforme! vive le général Bedeau! sont poussés par la colonne qui Bourbon. continue sa marche sur la Chambre des députés, où s'improvise le Gouvernement provisoire.

Que de sang épargné par cette retraite! L'officier qui suggéra cette heureuse mesure est un chef de bataillon du 35º de ligne, nommé Bonnet, vieux soldat de l'Empire.

- La Gazette des Tribunaux a publié, d'après le Moniteur, un rapport adressé par M. Boucly, ancien procureur du roi, à M. Hébert, garde des sceaux, relativement aux soustractions de manuscrits et livres précieux imputées à M. Libri. Une note insérée aujourd'hui dans le Moniteur déclare que ce rapport judiciaire n'a pas été tiré des archives du ministère des affaires étrangères, et qu'il n'est sorti de ce ministère aucun document pour être livré à la publicité.

Il est certain en effet que ce document n'a jamais fait partie des archives du ministère des affaires étrangères. Il paraît que cette pièce, communiquée par M. Hébert à M. Guizot, a été, au moment où la foule s'est introduite dans l'hôtel du boulevard des Capucines, trouvée dans le cabinet de l'ex-président du conseil, et que c'est par le citoyen qui s'en est alors emparé qu'elle a été communiquée au

Quoi qu'il en soit, dès que le commissaire du Gouvernement près le tribunal de la Seine, M. Landrin, a eu connaissance des Par surcroît de malheur, le peu de chevaux que nous possédons inculpations qui pesaient contre M. Libri, il a requis qu'il fut pron'est point propre au service de la cavalerie; et les sommes énor- cédé à une information qui a été confiée à M. Hatton, juge d'instrucmes que le gouvernement alloue chaque année pour l'entretien des tion. On assure que les deux magistrats ont opéré aujourd'hui une M. Libri, et ensuite chez une personne inculpée dans la poursuite Nous n'avons voulu aujourd'hui que signaler cette grave ques- comme complice de la spoliation de nos bibliothèques. M. Libri a, tion à l'attention du gouvernement et du public; nous nous propo- dit-on, quitté Paris depuis quinze jours, après avoir fait enlever sa sons de traiter incessamment cette importante affaire avec toute bibliothèque. Toutefois, on prétend que la perquisition a amené la l'étendue et toute la réflexion que mérite un sujet auquel se rat- saisie de pièces qui prouvent les soustractions imputées à M. Libri, tachent les plus puissants intérêts de l'agriculture, et tout l'espoir let qui donnent l'espoir de retrouver la plupart des manuscrits détournés.

> On ajoute que M. Hatton, juge d'instruction, a ensuite décerné de nombreuses commissions rogatoires qui ont été expédiées particulièrement à Montpellier, à Carpentras, à Troyes, à Auxerre, à Poitiers, à Grenoble, à Lyon. Plusieurs témoins ont en même temps été appelés dans le cabinet du juge, qui a recueilli les déclarations de MM. Techener fils, libraire; Carteron, employé aux archives du royaume; Tripier, garde des archives de l'ancienne liste civile Tilliard, libraire; Lacabane, employé de la Bibliothèque nationale Chauchard, sous-bibliothécaire du ministère de l'instruction publi que; Scott, marchand d'estampes; Moreau, restaurateur de livres Simonin, réparateur et laveur de livres et gravures.

D'autres témoins, au nombre desquels figure le chef du service d sûreté, M. Allard, sont assignés pour être entendus demain.

M. Libri, contre lequel un mandat d'amener avait été décerné, est débarqué en Angleterre par Folkestone.

- Le tribunal correctionnel de Paris, sixième chambre, sous la présidence de M. Lepelletier d'Aulnay, a rendu son jugement sur le procès intenté à l'administration du chemin de fer du Nord, à propos de l'accident arrivé le 16 octobre 1847. M. Emile Pereire, directeur de cette administration, était cité comme civilement respon-

-Les sieurs Ledoux, aiguilleur, Aubin, chef de gare, et Petiet, inmécanicien, le tribunal l'a condamné à deux mois de prison et 100 fr. d'amende, et déclare Pereire civilement responsable.

- La police de sûreté, dont le personnel actif a été presque triplé

« Pour que personne ne doute que j'embrasse tout mon peuple nement provisoire, la somme de 512 fr. 70 c., produit d'une collecte depuis quelques jours, a saisi un grand nombre de fusils, de pistolets et d'autres armes de guerre que leurs détenteurs s'étaient pro-- Le citoyen Durand-Gervais, garçon de recette, rue Saint- curés dans les journées des 25 et 24 février, et qu'ils négligeaient

> Ces agents ont également arrêté sur la voie publique, dans les promenades et sur les boulevards, des individus qui tiennent des jeux de hasard, et dont la frauduleuse industrie a pour but d'enlever aux ouvriers, au moyen de cartes préparées ou de dés pipés, le peu d'argent qu'ils possèdent, et dont leurs familles ont un si grand

- On lit dans la Réforme : Nous avons dit à diverses reprises que les Anglais allaient nous revendre l'argent exporté par nos

On lit dans l'article de la Cité du London-Telegraph du 20 mars : « Il a été acheté à la Banque plusieurs parties d'argent pour être

expédiées en France. Le montant intégral est de 360,000 liv. st.

« On croit que l'on tâchera de s'assurer encore un million de dollars (5 millions de francs) apportés par le Carysford et la Calypso. - Le citoyen Genevay est nommé chef de l'administration au II a été fait des demandes qui continueront pour les marchés de Hollande et de Belgique. »

> - M. Ledru-Rollin, malgré ses nombreuses occupations politiques, a voulu présider le comité chargé d'examiner la question si importante du transport aux Tuileries de la Bibliothèque nationale, et de la réunion au Louvre de tous nos musées, aujourd'hui si dispersés. Le citoyen ministre de l'intérieur a vu là un vaste projet, capable de frapper vivement les esprits, et des fonds seront demandés prochainement à l'Assemblée constituante pour sa réalisa-

> - Il vient d'être établi au ministère de l'intérieur un poste de garde nationale mobile pour y faire le service de nuit et alléger ainsi les gardes nationaux.

> - Le général Changarnier, qui a rempli les fonctions de gouverneur général de l'Algérie par intérim au moment du départ des princes et jusqu'à l'arrivée du général Cavaignac, vient d'arriver à

sans

poin

che

ble

issu

sec

de

tra

déc

ter

tèr

de

gre

dis

toy

tie

ête

fix

ve

Et

- Le citoyen Charles Pétard, propriétaire de la maison du massacre de 1834, rue Transnonain, 12, vient de faire remettre à chasulta sur le parti qu'il devait prendre. Faites retirer vos troupes, mon cun de ses locataires qui ont participé tous aux derniers événements. la quittance de leur terme d'avril.

- Les charpentiers ont commencé hier à dresser la charpente de Le général suit le conseil de ce brave militaire ; les cris de Vive la la grande salle de l'Assemblée nationale, dans la cour du Palais-

> - La Banque de France est en mesure d'émettre, d'ici à deux ours, des billets de 100 francs dans une quantité suffisante aux besoins, et, peu de jours après, des coupures inférieures, ce qui donnera une grande facilité à la circulation.

> C'est par erreur que nous avons inséré dans notre numéro d'hier in article ayant trait à la mesure prise sur la retenue à opérer sur e net des valeurs remises à l'escompte du comptoir national. Nos ecteurs sont donc priés de le considérer comme nul.

### Bulletin de la Bourse de Paris du 23 Mars.

FONDS FRANÇAIS				Ž	1	1 er	C.	Pl.	h.	1	Pl.	b.	Der	nier.
Trois 0/0 comptant						23.23	nn.	1 "	10	1	3)	70	2) 3)	ענע
- fin courant			,				50	50	33	1	3)	D	50	50
Trois 0/0 4844, comptant						20 20	33 33	33	70	-	130	n	3)3)	2020
fin courant.							20 20	3)	33	1	33	30	33.33	3) 33
Trois 0/0 (nouvel emprunt).	10			1		2010	3333	3)	D	91	2)	A	20 30	10 10
- fin courant							23.33	33	D	1	- 3)	2)	3333	1) 1)
Quatre 0/0 comptant					3	nn	2) 2)	3)	D	1	33	30	23 33	29 33
Quatre 1/0 comptant	6			3.		20 10	23 23		35	(3)	22	30.	20 30	2030
Cinq 0/0 comptant						10 11	23 20	70	23	3	20	2)	7) 7)	מננ
- fin courant		1.				71	25	30	30	1	3)	b .	72	75

### CHEMINS DE FER.

-				S APRI E RIRE.		
e	Saint-Germain, act. 500 f	350	3) 1)	Orléans à Bordeaux, act. 500f.	20 10	20
r	- Oblig., 1840, j. juillet			Nord, act. 500 f	340	10
	— — 1840, — ·····	33 33	33 33	Montereau à Troyes, act. 500	3) 3)	3)
e	Versailles, rive dr., act. 500 f.	125	nn	Paris à Lyon, act. 500 f	302	5
,	- Oblig. 4000 f., j. juillet			Paris à Strasbourg, act. 500 f.	342	
2	— — 1050 f. —	20,23	30 33	Tours à Nantes, act. 500 f	344	2
	Versailles, rive g., act. 500 f.			Dieppe et Fécamp, act. 500 f	20:30	-
d	Paris à Orléans, act. 500 f	695	10 10	Bordeaux à la Teste, act	20.20	30 7
,	- Oblig., 4 0/0, j. juillet			Paris à Sceaux, act. 500 f	2020	
	Paris a Rouen, act. 500 f	425	20 30	Montpellier à Cette, act. 500f.	33 33	30 :
	- Oblig., 4 0/0 j. juillet			Grand'Combe	110	
	Rouen au Havre, act. 500 f	222	50	Andrezieux à Roanne	3) 33	30
e	- Oblig., 4050 f., j. sept	00	20 20	Charleroy a la front. de France	33 23	
	Marseille à Avignon, act. 500	275	nu	Anvers a Gand	.3) 3)	33
-	Strasbourg à Bâle, act. 500 f.			Mulhouse à Thann	30:10	
	Orléans à Vierzon, act. 500 f.	nn	20 20	St-Etiennne à Lyon, act. 5000	1) 2)	33.7
S	Boulogneà Amiens. act. 500 f.	33 33	1020	Lyon à Avignon	23 23	20:
100						

### BANQUES, CAISSES, CANAUX.

11						
	Bauque de France	4650	ענענ	Comptoir H. Ganneron	22 22	
,	Bons du Trésor	30	0/0	Caisse Bandon	nn	
	Ville de Paris, rente 5 0/0	3) 3)	20 20	Caisse hypothécaire	2020	
	- Obligations de 4000 f			-Obligat. de 500 f. à 4 0/0.	3) 3)	
	Banque de Belgique, 4835			Quatre Canaux	39 73	
7	<b>–</b> 4841	30 30		Trois Canaux	30 30	
-3	Banque d'Alger	2020		Canal de Bourgogne	nn	15
e	Caisse Gouin, act. 4000 f	33.33	3) 33	Canal de Sambre à l'Oise	3) 33	
-						

# EAU BROCCHIERI

Guérison subite, sans aucune opération chirurgicale, des brûlures, coupures, contusions et blessures.

Un dépôt se trouve dans chaque abattoir de la ville de Paris, et chez M. BROCCHIERI, rue Louis-le-Grand, 23.

SIRRASSE, gérant.

Imprimerie de Gustave GRATIOT, 44, rue de la Monnaie.